Appel d'offres

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 11 h à la date ci-dessous mentionnée, à la réception de la Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame, Montréal (Québec) H1B 2Z1, pour :

Appel d'offres : RP-DSAG17-08

Descriptif : Installation de glissades d'eau au Centre aquatique Rivière-des-Prairies

Date d'ouverture : Le lundi 27 novembre 2017

Dépôt de garantie : 10% du montant de la soumission

Renseignements : Guy Brault, gestionnaire immobilier, DSAG :
RDP-PAT-DSAG-Soumissions@ville.montreal.qc.ca

Veuillez indiquer clairement le numéro d'appel d'offres RP-DSAG17-08 avec votre demande de renseignements.

Pour être considérée, toute soumission devra être présentée sur les formulaires spécialement préparés à cette fin.

DOCUMENTS : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter de la publication du présent avis.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO), en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

Veuillez noter qu'une rencontre individuelle avec chacun des soumissionnaires intéressés est à prévoir dans la période entre le 8 et le 15 novembre inclusivement.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes publiquement à **11 heures, le lundi 27 novembre 2017**, soit immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation, à la Maison du Citoyen située au 12090, rue Notre Dame Est, Montréal (Québec) H1B 2Z1. La Maison du citoyen est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à16h30, du lundi au vendredi.

L'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Fait à Montréal, le 31 octobre 2017

Le secrétaire d'arrondissement
Alain R. Roy, LL.M., avocat